



Rapport d'orientation budgétaire

Année 2027



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2027

Introduction

- L'objectif du présent rapport est de communiquer des repères simples pour apprécier le contexte dans lequel sera élaboré le budget 2027 du SDEM50 : il s'articulera autour de l'activité économique, l'inflation, l'état des finances publiques nationales, l'environnement international et les orientations de la politique énergétique.
- A la date de la rédaction du présent rapport, le PLF 2027 n'est pas déposé au Parlement. Ce document s'appuie sur les plafonds de dépenses en préparation du PLF 2027 complété par les projections de juin 2026 de la Banque de France et pour prolonger jusqu'en 2031 par les projections du FMI.

A - Le contexte de préparation du PLF 2027

L'exercice budgétaire s'inscrit dans un contexte sans précédent sur le plan :

- Politique :
 - Il n'existe pas de majorité stable à l'Assemblée nationale ;
 - L'échéance de l'élection présidentielle en mai 2027 ;
 - Un contexte international chaotique (guerres Russie/Ukraine, Etats-Unis/Iran...) où les alliances passées s'effondrent.
 -
- Économique :
 - Le montant de la dette publique de la France représente 115,9% du Produit Intérieur Brut ;
 - L'engrenage infernal de l'augmentation de la charge de la dette qui agit comme un nœud coulant sur les finances publiques ;
 - Le vieillissement de la population.

➔ Le mur d'investissement des finances :

- La transition écologique ;
- La défense intérieure.

➔ La nécessité de redresser les comptes publics compte tenu du déficit qui s'élève à - 5,1% du Produit Intérieur Brut qui est le deuxième plus important de la zone euro.

Le budget 2027 du SDEM50 s'inscrit dans un environnement de croissance faible, avec une inflation qui devrait se normaliser. Cette situation invite à sécuriser les équilibres pluriannuels, hiérarchiser les investissements et conserver ses marges de manœuvre face à la volatilité des prix et des dispositifs de soutien à l'investissement (Facé).

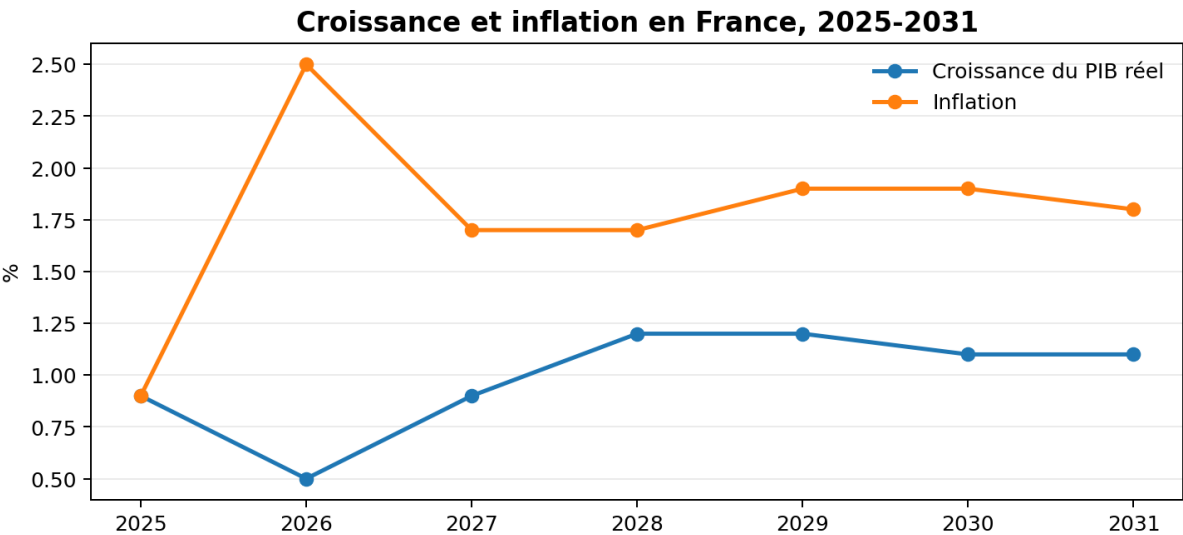
B1 : Présentation synthétique des éléments de synthèse

Repère	Lecture pour 2027
Croissance	Reprise attendue mais modérée : +0,9 % en 2027 après une année 2026 faible. Le scénario reste sensible aux prix de l'énergie et aux tensions géopolitiques.
Inflation	Retour vers un niveau contenu : 1,7 % attendu en 2027 dans le scénario Banque de France, après le choc énergétique de 2026.
Finances publiques	Le déficit reste très élevé et la dette continue d'augmenter. La contrainte budgétaire nationale demeurera forte pendant plusieurs années.
Charge de la dette	Elle devient une dépense de plus en plus structurante : 64,8 Md€ en 2026 et 74,2 Md€ prévus en 2027 pour l'ensemble des administrations publiques.
Collectivités	Le Gouvernement prévoit pour 2027 une progression des dépenses de fonctionnement des collectivités au niveau de l'inflation et une modération de l'investissement en année post-électorale.
Énergie	La PPE3 2026-2035 confirme l'électrification des usages, la baisse des énergies fossiles, le développement des renouvelables et la relance du nucléaire.

Source : Banque de France, juin 2026 ; Gouvernement, plafonds PLF 2027 ; PPE3 2026-2035.

B2 : Les indicateurs macroéconomiques

Les indicateurs macroéconomiques décrivent la situation générale de l'économie. La croissance mesure l'évolution de la production de richesses. L'inflation mesure la hausse moyenne des prix. Le chômage renseigne sur la situation du marché du travail. Pour le syndicat, ils influencent directement les coûts des marchés et la capacité d'investissement.



Source : 2025 : Insee/FMI ; 2026-2028 : Banque de France (croissance et inflation) ; 2029-2031 : FMI WEO avril 2026.

Indicateur	2025	2026	2027	2028	2029		
PIB réel (%)	0,9	0,5	0,9	1,2	1,2	1,1	1,1
Inflation (%)	0,9	2,5	1,7	1,7	1,9	1,9	1,8
Chômage (%)	7,6	7,9	7,9	7,7	7,5	7,4	7,3

La Banque de France anticipe une croissance limitée à 0,5 % en 2026, puis 0,9 % en 2027 et 1,2 % en 2028. L'inflation, portée par l'énergie en 2026, reviendrait à 1,7 % en 2027 et 2028. À plus long terme, le FMI retient une croissance proche de 1,1 à 1,2 % et une inflation proche de 2 %.

B3. Le contexte mondial

Un environnement mondial résilient mais instable. Le FMI prévoit une croissance mondiale de 3,0 % en 2026 et 3,4 % en 2027. L'activité résiste grâce notamment à l'investissement technologique, mais le choc géopolitique et énergétique pèse davantage sur les économies importatrices d'énergie. La désinflation mondiale marque une pause et les risques restent orientés vers une croissance plus faible en cas de nouvelle dégradation géopolitique ou financière.

Énergie et géopolitique

Le principal risque à court terme est la volatilité du pétrole et du gaz et du cuivre.

Commerce et industrie

Les tensions commerciales et la fragmentation géoéconomique peuvent perturber les chaînes d'approvisionnement et renchérir certains investissements. A l'inverse, l'essor de l'IA et des infrastructures numériques soutient certains secteurs.

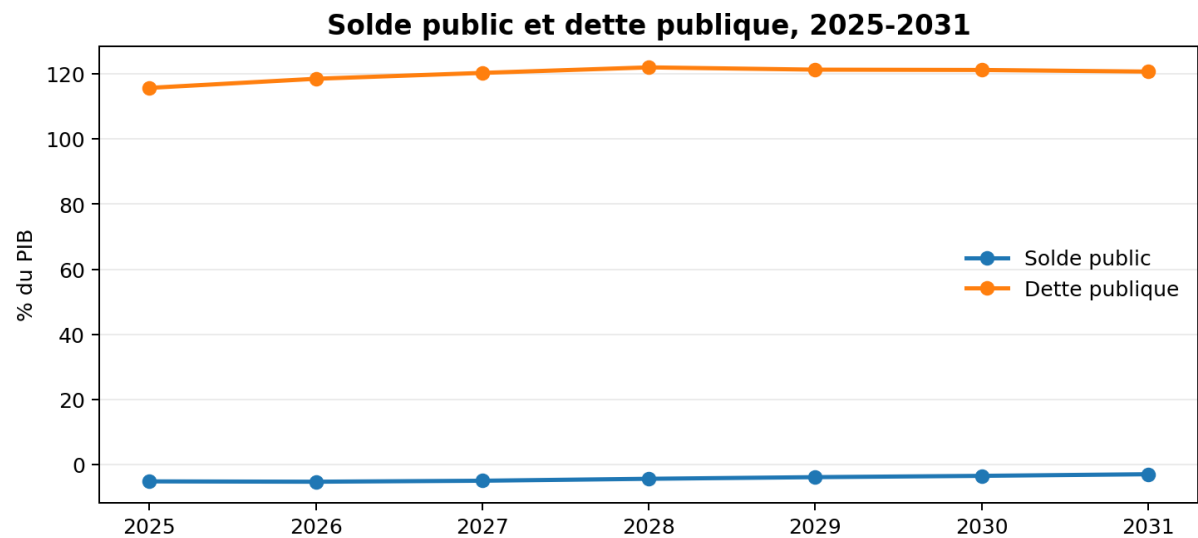
Taux d'intérêt

Même si l'inflation revient progressivement vers la cible, les conditions de financement restent nettement moins favorables que durant la décennie 2010. Cela pèse sur les États, les entreprises et les collectivités.

Climat

Les événements climatiques extrêmes deviennent également un risque économique et budgétaire : dommages aux infrastructures, adaptation, assurance et continuité des services publics.

B4. Finances publiques françaises : situation et trajectoire



Source : 2025 : Insee ; 2026 : Banque de France ; 2027-2031 : FMI, Fiscal Monitor/WEO 2026. La dette 2028 reprend le scénario Banque de France (122 %).

Une amélioration du déficit, mais une dette durablement élevée. Le déficit public a reculé à 5,1 % du PIB en 2025, mais reste très supérieur au seuil européen de 3 %. La Banque de France estime qu’en l’absence de mesures supplémentaires il atteindrait 5,2 % en 2026. Le scénario du FMI prévoit ensuite une réduction progressive jusqu’à 2,9 % en 2031.

La dette ne se résorbe pas rapidement. Elle atteignait 115,7 % du PIB en 2025. La Banque de France la voit progresser vers 122 % en 2028. Le FMI anticipe ensuite une stabilisation très graduelle autour de 121 % du PIB à l’horizon 2031.

% PIB	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Solde public	-5,1	-5,2	-4,9	-4,3	-3,8	-3,4	-2,9
Dette publique	115,7	118,5	120,3	122,0	121,3	121,2	120,7

B5. Le PLF 2027 en préparation : les principaux signaux

Le PLF 2027 n’est pas encore déposé. Le rapport du 15 juillet 2026 fixe toutefois les plafonds de dépenses qui structurent sa préparation. Il confirme une stratégie de maîtrise de la dépense tout en protégeant certaines priorités : défense, sécurité, justice, éducation-recherche, transition écologique et adaptation climatique.

Repère 2027	Montant / évolution	
Dépenses de l'État et opérateurs	708,4 Md€	Progression globale contenue malgré les dépenses contraintes.
Charge d'intérêts	74,2 Md€ (+12,3 Md€ vs LFI 2026 sur le périmètre État)	Le coût de la dette réduit les marges disponibles.
Défense	62,9 Md€ en comptabilité nationale	Priorité stratégique en forte hausse.
Administrations publiques locales.	338,6 Md€ de dépenses	Fonctionnement visé au niveau de l'inflation ; investissement attendu en retrait.
Écologie, développement et mobilités durables	+1,5 Md€ de crédits budgétaires	Renforcement des transports, renouvelables, adaptation et amorçage du nouveau nucléaire.

Point d'attention pour le SDEM50 : La recherche d'économies de fonctionnement et la contrainte sur les finances publiques peuvent affecter les concours, appels à projets et dispositifs de soutien. À l'inverse, l'énergie, l'électrification et l'adaptation au changement climatique restent des priorités affichées, ce qui justifie une veille active sur les financements mobilisables.

Source : Rapport en application de l'article 48 de la LOLF – Plafonds de dépenses du PLF 2027, 15 juillet 2026.

C – Données rétrospectives synthétiques de l'établissement l'exercice 2026 le 02/09/2026) :

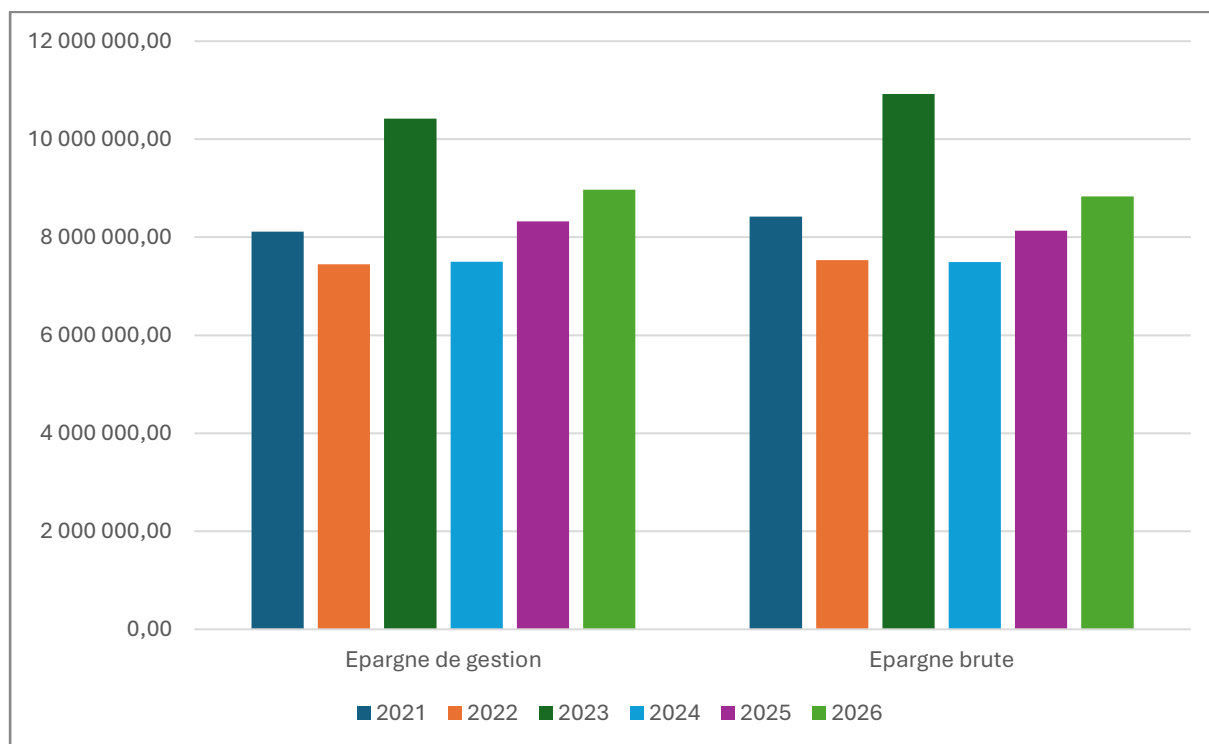
Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026
ID : 050-255002883-20261015-CS_2026_60-DE



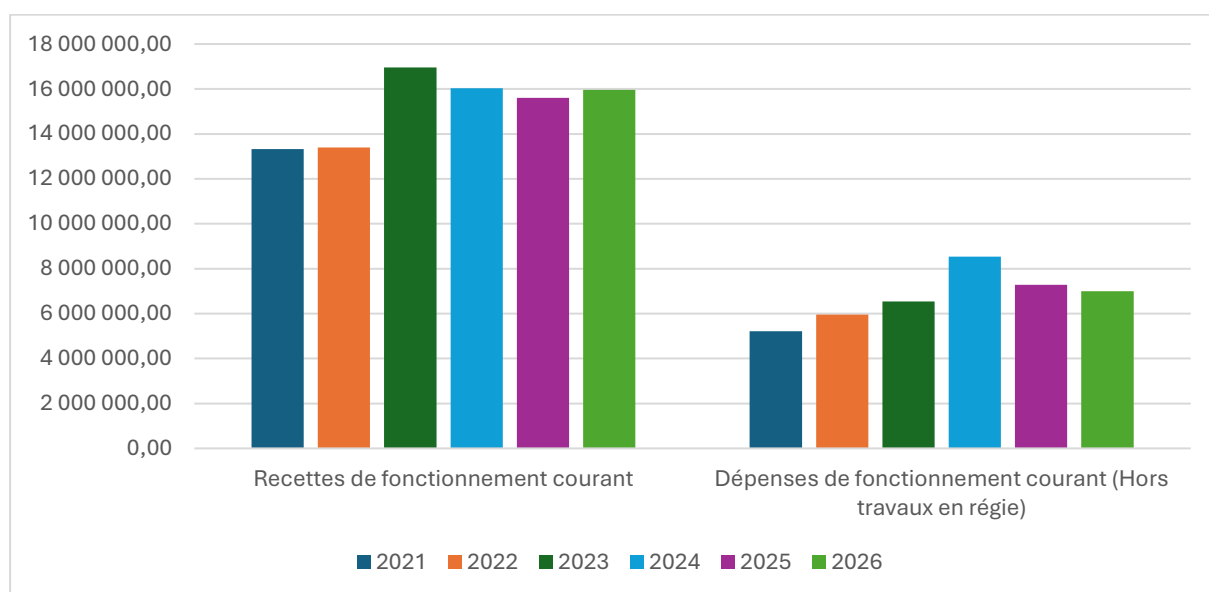
- L'analyse rétrospective permet de caractériser les volumes et les évolutions des grandes masses budgétaires de l'établissement sur une période donnée.
- Elle permet de s'appuyer sur l'analyse des tendances, des incertitudes pour préparer les scénarios potentiels pour se projeter sur une période future.
- Elle permet d'anticiper sereinement les changements par la mesure régulière des écarts entre les éléments planifiés et la réalité.

Analyse	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes de fonctionnement courant	13 400 668,39	16 958 890,88	16 037 062,76	15 608 105,89	15 963 756,00
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régie)	5 953 345,80	6 541 096,44	8 535 411,65	7 288 254,60	6 991 685,00
Epargne de gestion	7 447 322,59	10 417 794,44	7 501 651,11	8 319 851,29	8 972 071,00
Résultats financiers	-29 855,33	-21 372,46	-33 895,35	-25 454,07	-37 000,00
Résultats exceptionnels	115 500,26	527 682,11	26 946,36	-159 380,33	-99 970,00
Epargne brute	7 532 967,52	10 924 104,09	7 494 702,12	8 135 016,89	8 835 101,00
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	184 842,96	134 884,41	226 611,82	182 926,50	182 000,00
Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne Disponible (Autofinancement net)	7 348 124,56	10 789 219,68	7 268 090,30	7 952 090,39	8 653 101,00
Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régie	25 379 181,98	29 485 955,23	29 957 123,02	36 053 836,42	39 600 000,00
dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles d'investissement	13 917 373,23	15 738 336,50	21 740 474,32	26 670 494,08	26 221 000,00
Besoin de financement	11 461 808,75	13 747 618,73	8 216 648,70	9 383 342,34	13 379 000,00
Emprunts nouveaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	-4 113 684,19	-2 958 399,05	-948 558,40	-1 431 251,95	-4 725 899,00
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 400,00	0,00	0,00	30 000,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	-4 113 684,19	-2 955 999,05	-948 558,40	-1 431 251,95	-4 695 899,00
Résultat reporté de l'exercice N-1	35 784 195,25	31 670 866,62	28 681 902,32	29 894 499,39	28 463 247,44
Résultat de l'exercice N au 31/12 (Fond de roulement)	31 670 511,06	28 714 867,57	27 733 343,92	28 463 247,44	23 767 348,44
Résultat reporté de l'exercice N-1	31 670 511,06	28 714 867,57	27 733 343,92	28 463 247,44	23 767 348,44
Dette au 31 12	3 626 981,56	3 492 097,15	3 265 485,33	3 082 558,83	2 900 558,83
Capacité de désendettement (Années)	0,48	0,32	0,44	0,38	0,33
Endettement Net Bancaire	-184 842,96	-134 884,41	-226 611,82	-182 926,50	-182 000,00
Endettement Net (bancaires et autres organismes)	-184 842,96	-134 884,41	-226 611,82	-182 926,50	-182 000,00
Fonds de roulement en jours de dépenses réelles de fonctionnement	1 903,37	1 571,80	1 164,30	1 370,63	1 200,26
Fonds de roulement en jours de dépenses réelles totales	361,33	285,58	257,59	234,41	182,39

1- Situation prévisionnelle de l'épargne



2- Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement



Commentaires des synthèses graphiques :

La rétrospective montre que le cycle d'exploitation de l'établissement dégage une épargne disponible (autofinancement) stable mais élevé au regard de la structure de sa section de fonctionnement. Cette situation, même si elle permet de soutenir les dépenses d'investissement, nécessite dans le contexte actuel toute notre attention.

C'est dans ce cadre qu'il sera proposé au budget primitif 2027 d'affecter les recettes des redevances R2 (part de la redevance dite d'investissement) et l'article 8 (insertion des ouvrages dans l'environnement) au financement de la section d'investissement et non de la section de fonctionnement. Pour l'exercice 2026, le montant reversé par le concessionnaire représente pour ces deux segments la somme de 1 717 000€.

Par ailleurs, il convient de souligner qu'au regard de l'évolution constante des dépenses d'investissement sur la durée de la rétrospective, les moyens de l'établissement sont restés quasi constants.

C2 - Les éléments caractéristiques du budget principal de l'établissement se déclinent comme suit

Section d'investissement :

Sur la période observée, les besoins de financements sont faibles au regard du volume des travaux développés. Cette situation résulte d'une politique qui vise à développer ses activités autour de programmes subventionnés. Il faut noter que le Facé est le principal financeur des dépenses d'investissement. Ce fonds est une dotation affectée au sein du budget de l'État, ce qui en cette période de recherche d'économies budgétaires en fragilise la pérennité dans la durée, la baisse du taux et la diminution des assiettes subventionnées.

Les financements apparaissent à date fragile car, la mise en œuvre de l'article 20 de la loi de finances 2025 dispose, qu'à compter du 01 Août 2025, le compte d'affectation spéciale Facé ne soit non plus financé par les gestionnaires de réseaux via le Turpe mais par une fraction de l'accise sur l'électricité. La répartition de l'enveloppe de l'accise (État AODE) fera l'objet d'un arbitrage lors du vote de la loi de finances 2027.

Il convient de souligner que lors d'une récente communication la cour des comptes relève que les dotations du Facé font l'objet à chaque exercice budgétaire de reports de crédits importants et s'interroge sur la capacité des syndicats d'énergie d'utiliser cette dotation en totalité chaque année.

Sur la période 2022-2026 le Facé a notifié au SDEM50 42 621 000 € et, il reste 21 175 000 € à percevoir une fois les dépenses justifiées. Les travaux prévus solderont ce reste à percevoir.

Section de fonctionnement :

Elle dégage régulièrement un autofinancement net qui permet de couvrir les besoins de financement. Dans l'hypothèse d'une baisse du Facé, le Syndicat pourrait maintenir un niveau d'investissement financé par l'emprunt. Il convient de souligner que le seul emprunt souscrit par l'établissement a financé la construction de son siège.

Le fonds de roulement : l'hypothèse actuelle d'exécution du budget 2026 prévoit au 31/12/2026, 182 jours de dépenses. Cette situation fera l'objet d'une attention particulière lors de l'étude prospective car, les ratios habituels des collectivités se situent aux alentours de 60 jours.

En dernier lieu, l'indicateur de capacité de désendettement de l'établissement permet de faire face sereinement aux futurs besoins de financement de la section d'investissement même en cas de recours à des financements externes (emprunts). En effet, le seuil d'alerte est fixé par les services de la DGFIP autour de 8 années. Il représente actuellement 4 mois.

D : L'environnement et les perspectives en volume du syndicat :

► D1 : Travaux d'électrification :

[Nota] Les chiffres indiqués HT et ne tiennent pas compte de l'inflation

a : Renforcements

Initialement on utilisait le nombre de Clients Mal Alimentés pour dimensionner les besoins en renforcement des réseaux mais depuis le programme 2026, la société ENEDIS a modifié la méthodologie de calcul de ces CMA. On propose ici d'estimer le nombre de renforcements à réaliser. Les origines possibles de renforcements :

- Le stock de DMA issu du calcul annuel d'ENEDIS,
- Les DMA consécutifs de la baisse de tension HTA apportée sur le réseau HTA pour permettre l'accueil de nouveaux producteurs d'électricité,
- Les nouveaux départs mal alimentés apparaissant chaque année suite aux augmentations de puissances mais aussi à la suite des extensions de réseaux.

Globalement il faut prévoir une période de baisse de besoins en renforcement jusqu'à 2028 puis une remontée des besoins liés à la probable électrification des usages.

b : Sécurisations

La résorption des fils nus en rural avec un objectif d'un stock inférieur à 100km en 2030 tout en tenant compte de la reprise de stock avec les 18 nouvelles communes rurales au 01/01/2027 (environ 50km) est possible. Dès lors le SDEM50 maintiendra un investissement conséquent bien que décroissant jusqu'en 2030.

c : Intempéries

Depuis la tempête CIARAN, des programmes Intempérie ont été financés par le FACE (Fonds d'amortissement des charges d'électrification) pour un montant de travaux de 20.7M€ HT. Ces programmes seront engagés à hauteur de 15.6M€HT d'ici fin 2026, il reste donc 5.1 M€HT à engager sur 2027 et 2028. Vu la fréquence des tempêtes dans la Manche et la constance du niveau du critère B, le SDEM50 fera des demandes d'aide au titre des intempéries à l'avenir.

Le SDEM50 se base sur 20 départs de postes dont le réseau Basse Tension est à réhabiliter soit environ 8km. Il convient donc de prévoir 1M€ en 2029, 2030 et 2031.

d : Effacements

Le ralentissement des projets avec les renouvellements municipaux en 2026 va laisser place à une légère reprise des besoins en effacement qui devraient augmenter à la faveur de la baisse des fils nus.

e : Extensions

Les PLUI et la loi ZAN semblent donner une tendance baissière mais rien n'a été constaté ces dernières années et il a fallu en 2024, 2025 et 2026 augmenter les budgets initiaux. D'autre part, le projet « Aval du Futur » et l'augmentation de la population qu'il va provoquer ainsi que l'électrification des usages vont nécessiter de nouveaux besoins. Pour la perspective un maintien des besoins en extensions collectives et individuel est proposé.

2-L'éclairage Public

[Ndr] Les chiffres indiqués TTC et ne tiennent pas compte de l'inflation

a : Extensions EP

Il s'agit d'investissement pour étendre le réseau d'éclairage public soit dans des lotissements soit le long de rues non équipées. Le montant prévu (1.7 M€TTC) est stable d'une année sur l'autre ne voyant pas de motif d'évolution ni à la hausse ni à la baisse, il est maintenu sur la prospective.

b : Rénovation énergétique

A partir de février 2027, il ne sera plus possible d'acheter des lampes Sodium Haute Pression ou Iodures pour maintenir les lanternes à décharges. Durant le dernier marché de maintenance (2023-2025) l'ensemble des lanternes SHP et IM ont été relampées. Considérant une durée de vie de 8 ans pour les temporaires (les permanents minoritaires (4% du parc) seront traités en priorité), il convient de terminer le remplacement des lanternes à décharge en 2031. Soit 24339 points lumineux (PL) à changer en 5 ans, soit 4900PL par an soit 4,9M€/an. Pour la perspective, il convient donc de conserver le même montant jusqu'en 2031.

c : Rénovation

Ce programme est utilisé pour le remplacement des mâts. Le remplacement des lanternes afin d'avoir un ensemble du candélabre en cohérence d'état entre la lanterne et le support. Grâce à la généralisation des tests des mâts envisagés pour 2027, et au vu des tests réalisés dans les communes de Pirou et Juvigny les Vallées montrent la possibilité de conserver 50% des mâts, ce programme est réduit de 50%.

d : Sécurisation EP

Ce programme est utilisé pour la sécurisation des armoires et des neutres communs. Utilisé presque qu'uniquement à la rénovation des armoires dangereuses, il est nécessaire de résorber des neutres communs qui sont concentrés sur des réseaux en fils nus. Ce programme a vocation à augmenter pour arriver à l'éradication des neutres communs, puis à la rationalisation de la répartition des armoires.

e : Transferts de compétences

Les demandes de transfert de compétence ne faibli pas et l'on constate de nombreuses sollicitations de la part de communes au patrimoine important. On peut considérer que le SDEM50 peut accueillir de nouvelles communes à un rythme de 2000PL/an en moyenne ce qui ajoute des besoins en termes d'extensions, de rénovation et de sécurisation des installations EP.

3-Projets en gestation

a : Sécurisation HTA

Le point faible du réseau de distribution d'électricité du SDEM50 est son taux d'enfouissement qui, vu l'exposition aux intempéries, génère une qualité très médiocre. Le SDEM50 pourrait engager, sous réserve de financement du FACE, un programme de sécurisation des réseaux HTA. Il conviendra d'identifier des tronçons non prévus par ENEDIS qui seraient pourtant cruciaux pour la continuité d'alimentation. La maîtrise d'ouvrage de ces travaux est prévue dans le contrat de concession si le SDEM50 est maître d'ouvrage de travaux sur le réseau BT mais sujette à négociation avec ENEDIS.

b : Résorption des transformateurs 400V

Sur les 12 554 transformateurs alimentant les réseaux BT du SDEM50, 3 792 fournissent une tension de 400V au lieu des 410V en ciblant prioritairement les départs 15 000 V qui représentent 30% du réseau. Ces transformateurs sont âgés et sont bien moins performant que les transformateurs actuels. Ils génèrent des pertes bien supérieures et ont une plage de réglage moins large. Lancer un programme de remplacement de ces transformateurs permettrait d'une part d'améliorer le niveau de tension BT et ainsi de permettre aux installations de consommations, d'augmenter la tension en bout de ligne. D'autre part, cela limiterait les pertes sur le réseau et amènerait à réduire le TURPE. Les pertes techniques représentent sur le territoire du SDEM50 14,6 millions d'euros.

L'électrification des usages lancée par le gouvernement se traduit par l'augmentation du nombre de véhicules électrique et donc du besoin d'installation de bornes de recharge. D'autre part l'évolution des véhicules, de leurs capacités de charge et de recharge ainsi que l'élargissement de la technologie des véhicules électriques aux usages de messagerie, de travaux publics, des fourgons voir des poids lourds va nécessiter de poursuivre l'investissement dans l'infrastructure. En 2027 il est prévu de lancer une étude prospective afin de déterminer la place et la stratégie du SDEM50 dans ce domaine.

Mais dès maintenant un besoin particulier émerge pour les services à la personne qui requièrent de la mobilité en milieu rural. Afin de ne pas ajouter aux déserts médicaux la contrainte du coût des déplacements, il est proposé de lancer un programme spécifique de création de bornes de recharge à proximité des centres de soins (médecins, infirmiers, soins à domicile...). Une étude plus précise des besoins peut être réalisée pour proposer un programme dès le budget 2027.

d : Réseaux de chaleur

Les réseaux de chaleur (chaufferie bois) font partie des solutions à mettre en place afin de limiter notre dépendance aux énergies fossiles et soutenir les programmes de préservation du bocage. Le SDEM50 doit poursuivre le développement de ces réseaux et densifier les réseaux existants. Ces projets se réalisant au rythme des programmes proposés par l'ADEME, ce qui les rend difficiles à anticiper. Il convient de souligner qu'un modèle économique adapté devra être proposé pour ces installations. Un contrat patrimonial en partenariat avec l'ADEME a été validé par le comité syndical le 16 septembre 2026.

e : Unité de Valorisation Energétique de Cavigny

Le projet d'UVE de Cavigny va produire de la chaleur fatale qu'il convient de valoriser. Un réseau entre Cavigny et Saint Lô tout en desservant probablement des localités à proximité sera mis à l'étude. Le SDEM50, à l'origine de cette suggestion, pourrait s'impliquer dans ce projet. Une attention particulière sera portée sur une éventuelle carence du privé.

f : Autoconsommation collective

Les boucles locales sont une des solutions permettant de valoriser de l'énergie solaire tout en permettant d'assurer une partie stable de la facture énergétique des collectivités. La PMO du SDEM50 est très attendue pour lancer plusieurs projets. L'organisation de cette dernière est en cours de finalisation.

g : Chausey

L'objectif de la loi de programmation pluriannuelle énergétique de 70% d'ENR en 2035. Les études en cours devraient définir le dimensionnement d'un parc photovoltaïque. Le financement de cette opération n'est pas à ce stade finalisé.

E- Les conditions financières encadrantes :

Items budgétaires	Hypothèse
Accise	Ressources en léger repli : -1% au vu d'une prévision de baisse des consommations.
Facé	Chute progressive du facé 2027 (70%) -2028 (60%) -2029 (50%) -2030 (40%) Stabilité des règles de liquidation du Facé.
IRVE	En attente des résultats de l'étude de définition de la stratégie du syndicat.
Redevance Concession	Stabilité de la ressource à 2 650 000 €
Investissement : opérations sous mandats (programme ACTEE Chêne2)	Opérations neutres budgétairement.
Eclairage public Financement	2026-2031 30% reste à charge
Ressources humaines	Les effectifs seront adaptés en fonction du projet d'établissement.

3- Modélisation de la Prospective financières :

Dépenses d'Investissement	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Administration Générale	290 000	601 750	371 750	271 750	271 750	200 000
Eclairage Public	8 000 000	9 069 000	9 110 000	8 948 000	8 776 000	8 584 000
Participation SEM & Chausey			2 000 000	1 000 000		
Mobilité Durable	326 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Réseaux Electriques	30 110 000	23 895 000	20 623 000	22 450 000	21 750 000	16 250 000
-Dont programme suite Cyaran	9 000 000	3 820 000	1 273 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
-Dont Sécurisation	6 500 000	8 400 000	7 800 000	7 200 000	6 000 000	0

Total dépenses Investissement	38 726 000	34 065 750	32 604 750	33 169 750	31 297 750	25 534 000
-------------------------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

Recettes d'investissement	2026	2027	a	2029	2030	2031
Eclairage Public	3 500 000	5 600 000	5 600 000	5 400 000	5 200 000	5 200 000
Mobilité Durable	300 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Réseaux Electriques	22 608 000	12 872 000	11 400 200	9 991 000	10 191 000	10 391 000
-Dont programme suite Cyaran	7 200 000,00	1 528 000,00	509 200,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00

Total Recettes Investissement	26 408 000	18 522 000	17 050 200	15 441 000	15 441 000	15 641 000
-------------------------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

Reste à Charge	12 318 000	17 543 750	13 554 550	17 728 750	15 856 750	9 893 000
----------------	------------	------------	------------	------------	------------	-----------

Prospective

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Réseaux électriques_ HT	30 110 000	23 895 000	20 623 000	22 450 000	21 750 000	16 250 000

Effacement	3 200 000	3 000 000	3 500 000	4 000 000	4 500 000	5 000 000
Extensions Collective	2 000 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000
Extensions Individuelles	2 200 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000
Renforcements	5 610 000	3 575 000	2 750 000	4 950 000	4 950 000	4 950 000
Sécurisations	6 500 000	8 400 000	7 800 000	7 200 000	6 000 000	0
Intempéries	9 000 000	3 820 000	1 273 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Effacement réseaux Télécom	1 600 000	1 700 000	1 900 000	1 900 000	1 900 000	1 900 000

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Subventions & participations	22 248 000	14 200 000	11 429 400	9 711 000	9 711 000	9 711 000

Subvention Face	9 000 000	5 250 000	4 500 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Subvention Face Intempéries	7 200 000	3 056 000	1 018 400	800 000	800 000	800 000
Part sur ext individuelles	880 000	680 000	680 000	680 000	680 000	680 000
Part Cnes aux effect + art 8	2 260 000	2 260 000	2 260 000	2 260 000	2 260 000	2 260 000
Maîtrise d'Œuvre	1 428 000	1 564 000	1 581 000	1 581 000	1 581 000	1 581 000
Participations AE+PCT aux lot	860 000	860 000	860 000	860 000	860 000	860 000
Part Cne lot (25 puis 20x8lots)	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Participation lot privé	600 000	510 000	510 000	510 000	510 000	510 000

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Total Travaux Eclairage Public	8000000	9069000	9110000	8948000	8776000	8584000
Extension EP	1700000	1800000	1780000	1780000	1750000	1750000
Rénovation énergétique	5000000	5600000	5500000	5400000	5300000	5200000
Rénovation	900000	752000	710000	668000	626000	584000
Sécurisation	400000	917000	1120000	1100000	1100000	1050000

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Financement	3 500	5 600	5 600	5 500	5400	5200

4- Synthèse prospective Budget Principal.

Envoyé en préfecture le 22/10/2026

Reçu en préfecture le 22/10/2026

Publié le 22/10/2026



ID : 050-255002883-20261015-CS_2026_60-DE

Analyse	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Recettes de fonctionnement courant	15 608 105,89	15 963 756,00	15 349 285,76	15 482 218,33	15 623 833,57	15 774 591,30	15 935 007,21
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régie)	7 288 254,60	6 991 685,00	7 380 018,50	7 609 283,37	7 811 259,22	8 021 949,97	8 250 142,19
Epargne de gestion	8 319 851,29	8 972 071,00	7 969 267,26	7 872 934,96	7 812 574,35	7 752 641,33	7 684 865,02
Résultats financiers	-25 454,07	-37 000,00	-22 626,00	-20 760,00	-19 255,00	-18 120,00	-17 045,00
Résultats exceptionnels	-159 380,33	-99 970,00	-69 970,00	-69 970,00	-69 970,00	-70 000,00	-70 000,00
Epargne brute	8 135 016,89	8 835 101,00	7 876 671,26	7 782 204,96	7 723 349,35	7 664 521,33	7 597 820,02
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	182 926,50	182 000,00	185 800,00	187 360,00	189 244,00	190 313,00	191 250,00
Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne Disponible (Autofinancement net)	7 952 090,39	8 653 101,00	7 690 871,26	7 594 844,96	7 534 105,35	7 474 208,33	7 406 570,02
Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régie	36 053 836,42	39 600 000,02	34 065 750,02	32 609 750,02	33 153 750,02	31 270 750,02	25 516 000,02
dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles d'investissement	26 670 494,08	26 221 000,00	22 273 000,00	21 498 739,60	22 269 409,83	21 989 226,47	14 212 803,15
Besoin de financement	9 383 342,34	13 379 000,02	13 792 750,02	9 111 010,42	10 884 340,19	9 281 523,55	11 303 196,87
Emprunts nouveaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	-1 431 251,95	-4 725 899,02	-6 101 878,76	-1 516 165,46	-3 350 234,84	-1 807 315,22	-3 896 626,85
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	30 000,00	45 000,00	35 000,00	20 000,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	-1 431 251,95	-4 695 899,02	-6 056 878,76	-1 481 165,46	-3 330 234,84	-1 807 315,22	-3 896 626,85
Résultat reporté de l'exercice N-1	29 894 499,39	28 463 247,44	23 767 348,42	17 710 469,66	16 229 304,20	12 899 069,36	11 091 754,14
Résultat de l'exercice N au 31/12 (Fond de roulement)	28 463 247,44	23 767 348,42	17 710 469,66	16 229 304,20	12 899 069,36	11 091 754,14	7 195 127,29
Résultat reporté de l'exercice N-1	28 463 247,44	23 767 348,42	17 710 469,66	16 229 304,20	12 899 069,36	11 091 754,14	7 195 127,29
Dette au 31 12	3 082 558,83	2 900 558,83	2 714 758,83	2 527 398,83	2 338 154,83	2 147 841,83	1 956 591,83
Capacité de désendetttement	0,38	0,33	0,34	0,32	0,30	0,28	0,26
Endettement Net Bancaire	-182 926,50	-182 000,00	-185 800,00	-187 360,00	-189 244,00	-190 313,00	-191 250,00
Endettement Net (bancaires et autres organismes)	-182 926,50	-182 000,00	-185 800,00	-187 360,00	-189 244,00	-190 313,00	-191 250,00
Fonds de roulement en jours de dépenses réelles de fonctionnement	1 370,63	1 200,26	853,21	758,77	587,77	492,35	310,69
Fonds de roulement en jours de dépenses réelles totales	234,41	182,39	145,82	151,77	112,59	100,91	76,08

4.1- Représentations Graphiques :

Envoyé en préfecture le 22/10/2026

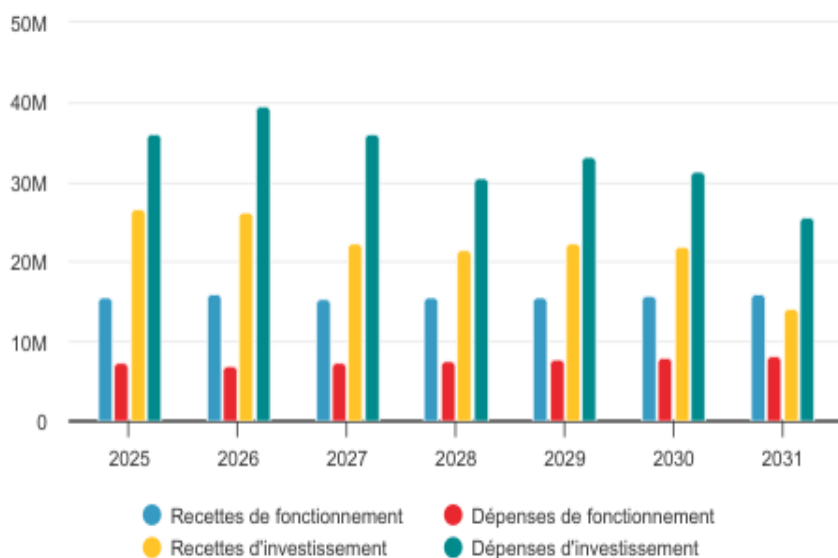
Reçu en préfecture le 22/10/2026

Publié le 22/10/2026

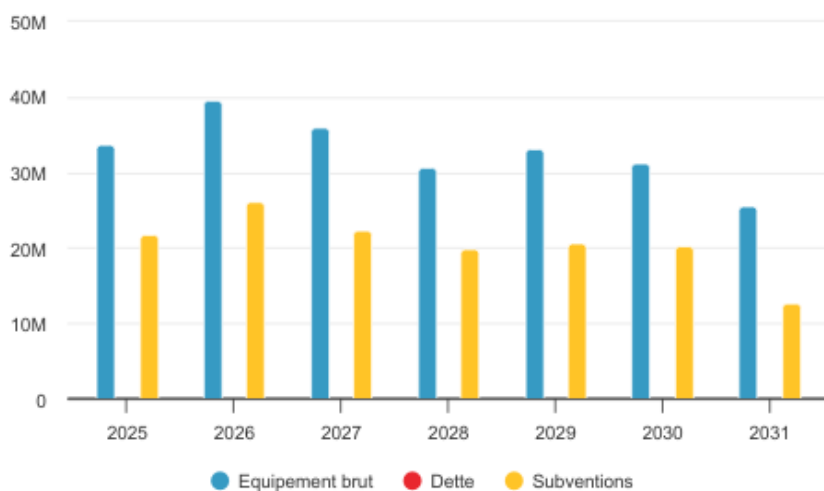
ID : 050-255002883-20261015-CS_2026_60-DE



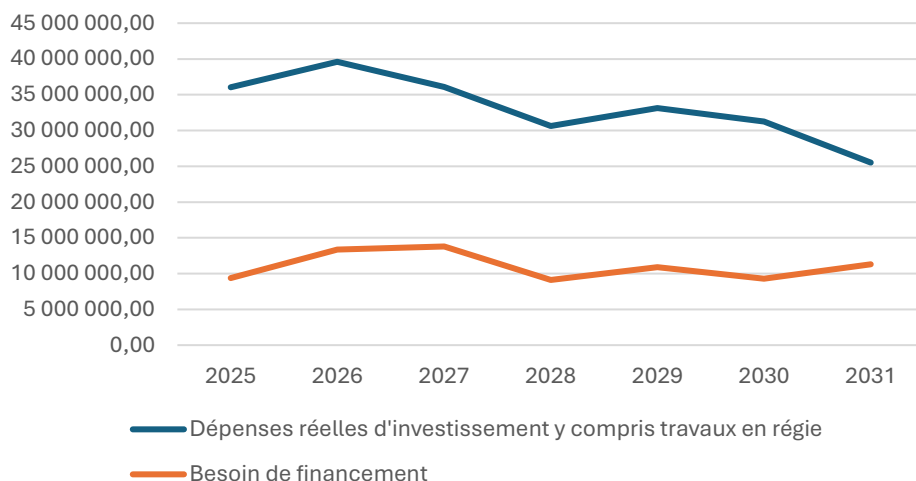
Evolution des Recettes et Dépenses



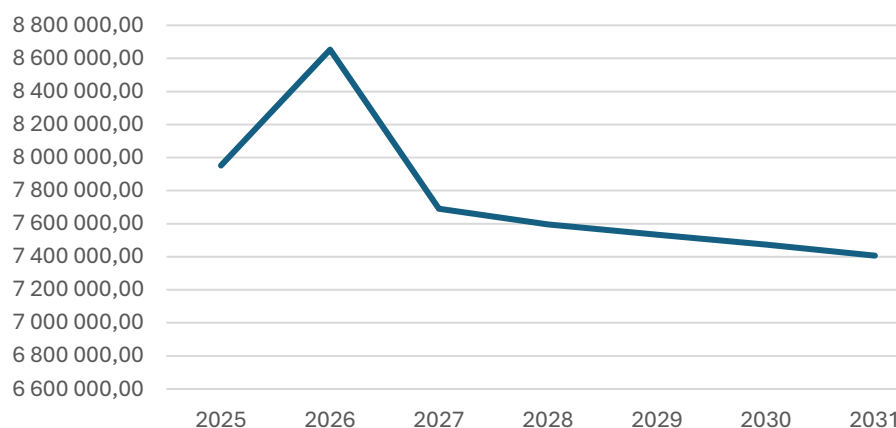
Financement du PPI



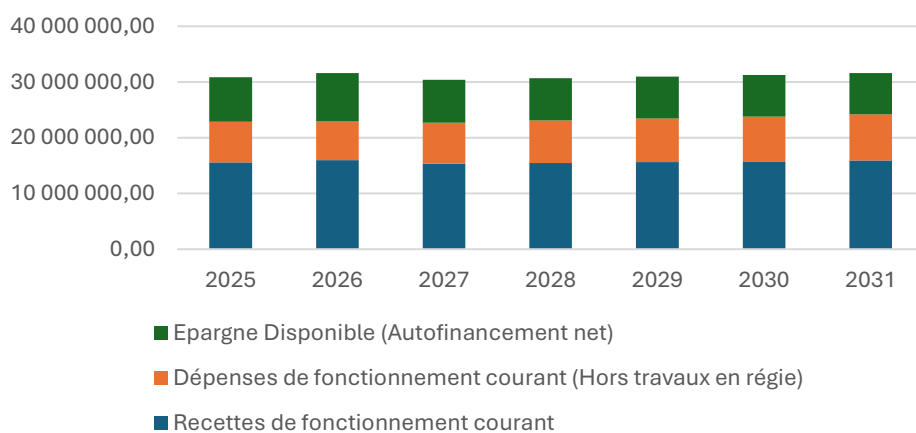
Evolution des Dépenses d'Investissement- Besoins de financement



Evolution Autofinancement Net



Caractérisation de la section de fonctionnement



4.2 : Les enseignements du cadre de réflexion prospectif :

- L'analyse prospective montre que :
- Le volume des politiques d'investissement dépendra étroitement du taux de subvention du Facé mais aussi de la stabilité des règles d'attribution et de liquidation des aides de ce fonds.
- Au regard du scénario prospectif présenté en 2025, le programme d'investissement baisse sensiblement à partir de 2028 ce qui permet à l'établissement toute chose égale par ailleurs de soutenir son programme sans avoir recours à des ressources de financement externes (Emprunt). Cependant, il convient d'observer la chute du fonds de roulement qui passe de 2026 à 2031 de 28,5 millions d'euros à 11 Millions d'euros soit 76 jours de dépenses totale en fin de période.
- L'épargne de gestion devra être préservée pour soutenir les dépenses financières nouvelles compte tenu de la probable érosion des ressources fiscales de l'établissement.
- La stabilité du taux de FCTVA ne semble pas acquise à ce stade des discussions du PLF 2027.
- La stabilité de la dotation de l'accise sur l'électricité.
- La mise en œuvre de modèles économiques par activités devra permettre de maîtriser les restes à charges pour le syndicat et connaître ainsi l'affectation de ses ressources par politiques. A cet effet, une comptabilité analytique est en cours de déploiement.

FOCUS SUR LES RESSOURCES HUMAINES**Structure des effectifs par statut**

	Fonctionnaires	Contractuels sur poste permanent
En nombre	24	24
En ETP	23,8	23,3

Sur un total de 48 agents, 2 agents sont à temps partiel (à 80%) et 1 agent est sur 1 poste à temps non-complet (à 50%).

Répartition par filière et par statut

			TOTAL	
	Fonctionnaires	Contractuels de droit public + droit privé	Nombre	ETP
Administrative	13	7	20	19,1
Technique	11	16	27	27
Apprenti	0	1	1	1
TOTAL	24	24	48	47,1

La spécificité des compétences techniques propres à notre collectivité conditionne le recrutement de personnels qualifiés issus du secteur privé (ayant donc le statut de contractuel).

Le personnel administratif relève davantage d'agents fonctionnaires recrutés par voie statutaire (mutation).

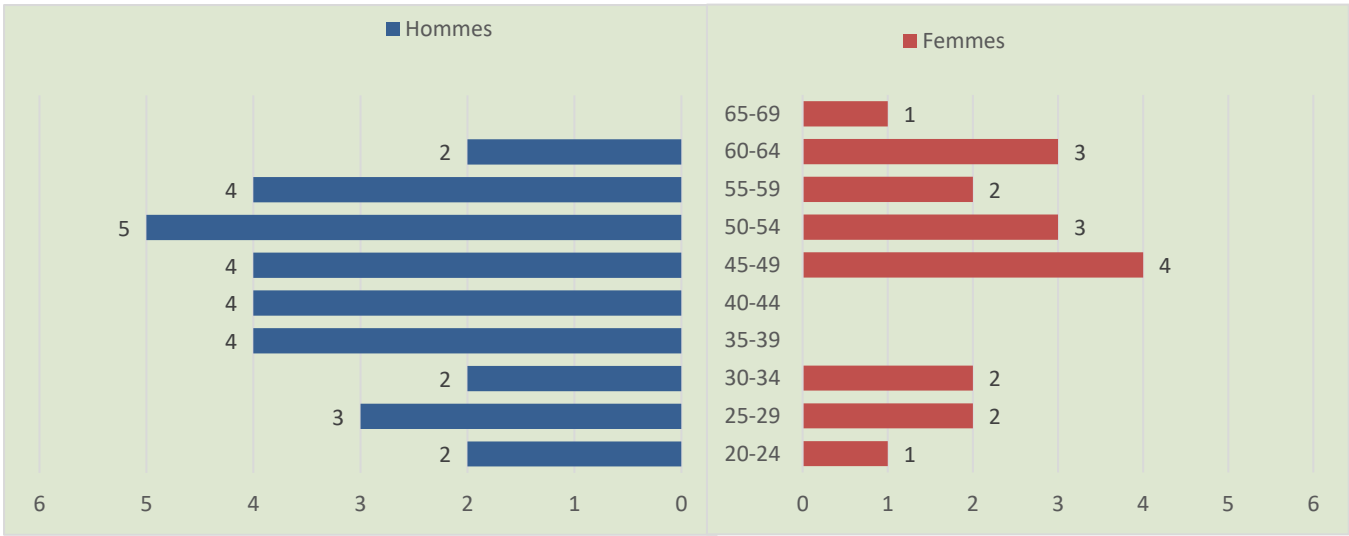
Répartition par catégorie

Fonctionnaires et contractuels	En nombre	en ETP
Catégorie A	12	12
Catégorie B	26	25,6
Catégorie C	9	8,5
Apprenti	1	1
TOTAL	48	47,1

Plus de la moitié des effectifs est classée en catégorie B (54%).

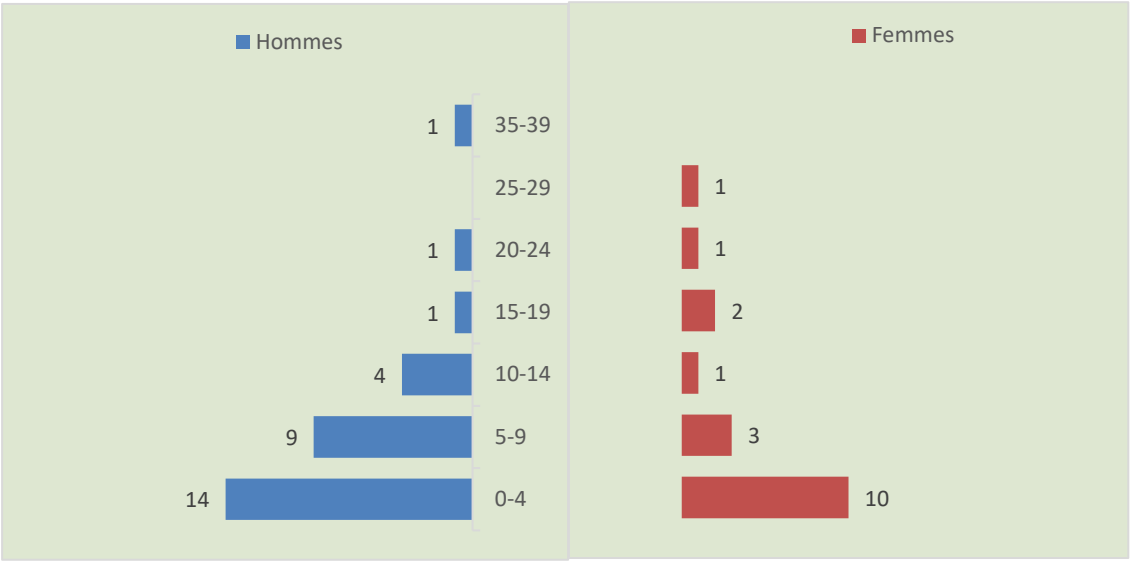
Les membres du cadre d’emplois des Techniciens territoriaux représentent près de 75% des agents de catégorie B.

Répartition par genre



La moyenne d'âge des agents du Syndicat est équivalente à 44 ans et 6 mois. 6 agents ont plus de 60 ans dont 1 agent retraité est en renfort auprès des pôles techniques.

Répartition par ancienneté au SDEM50



Près de 75% des agents ont moins de 10 ans d’ancienneté au SDEM50

Evolution prévisionnelle des effectifs par pôle

	Effectif 31/12/2026	ETP au 31/12/2026	Effectif 31/12/2027	ETP au 31/12/2027
Affaires Générales	12	12	14	14
Communication	2	2	2	2
Ressources Humaines	3	2,8	3	2,8
Réseaux	14	13,5	14	14
Eclairage Public	7	6,8	6	5,8
Mobilité durable	1	1	1	1
Transition Energétique	9	9	9	9
TOTAL	48	47,1	49	48,6

			Envoyé en préfecture le 22/10/2026 Reçu en préfecture le 22/10/2026 Publié le 22/10/2026 Prévisions 2027 		
Colonne1	Données 2026	Données 2026	Données 2026	Données 2026	Données 2026
	Agents titulaires et stagiaires	Agents contractuels	TOTAL	Agents titulaires et stagiaires	Agents contractuels
Traitement Indiciaire	650 918,00 €	651 694,00 €	1 302 612,00 €	644 615,00 €	697 980,00 €
NBI	7 186,00 €	- €	7 186,00 €	7 980,00 €	- €
SFT	6 424,00 €	7 108,00 €	13 532,00 €	7 610,00 €	7 735,00 €
IFSE (régime indemnitaire fixe)	272 005,00 €	265 340,00 €	537 345,00 €	283 970,00 €	284 978,00 €
CIA (régime indemnitaire variable)	19 773,00 €	19 782,00 €	39 555,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Autres indemnités variables (Ind CET)	3 198,00 €	6 050,00 €	9 248,00 €	16 750,00 €	16 750,00 €
Prestation enfant handicapé	2 196,00 €	- €	2 196,00 €	2 200,00 €	- €
Heures supplémentaires	1 071,00 €	950,00 €	2 021,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Participation collectivité (protection sociale complémentaire)	11 144,00 €	9 682,00 €	20 826,00 €	10 908,00 €	9 672,00 €
Ticket restaurant	20 187,00 €	19 872,00 €	40 059,00 €	25 010,00 €	25 010,00 €
Charges patronales	376 025,00 €	395 375,00 €	771 400,00 €	385 340,00 €	398 525,00 €
TOTAL	1 370 127,00 €	1 375 853,00 €	2 745 980,00 €	1 405 383,00 €	1 461 650,00 €

Les dépenses de personnel en 2026 sont liées à plusieurs facteurs :

- ▶ Application des nouvelles modalités d'attribution du CIA sur l'analyse des objectifs et de la valeur professionnelle à l'issue des entretiens annuels
- ▶ Augmentation de la valeur du point IFSE au 1^{er} janvier

L'évolution des dépenses en 2027 :

- ▶ Augmentation du taux de la CNRACL appliqué aux rémunérations des fonctionnaires
- ▶ Application des évolutions de rémunération sur une année complète
- ▶ Recrutement du responsable du pôle systèmes d'information